

Mémoire et Patrimoine de Les Marches

Découvertes archéologiques - 2010



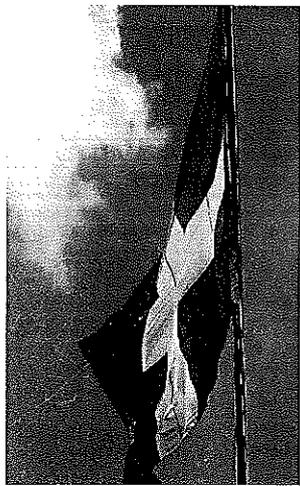
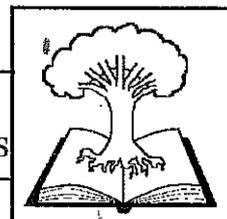
Sur le chantier archéologique, les fouilleurs au travail (septembre 2010)

Un Marcheru témoigne...

Les années 1940 - 1960 aux Marches, par Raymond Dalaison.

édité par

Association Mémoire et
Patrimoine de Les Marches



L'Association Mémoire et Patrimoine de Les Marches a été fondée en Juin 2006 et s'active depuis lors à réaliser son objectif : la sauvegarde, la valorisation et l'étude du patrimoine archéologique, historique, culturel, culturel, artistique, technique et naturel de la communauté des Marches par tous les moyens appropriés.

Adhésion 10 euros (5 euros pour mineurs et étudiants)

Pour toutes informations :

GARLATTI Ghislain

06 88 72 87 77

n° d'association 0732015849

Légendes des photos en couverture

A gauche de haut en bas :

Le drapeau de Savoie

Michel Maurin en uniforme

Pendant la saynète

memoire.patrimoine@gmail.com

<http://patrimoinelesmarches.toile-libre.org>

FAITES DES DONNS !

Généalogie, archéologie, patrimoine, patois.....
l'association a de grands chantiers ! Si vous souhaitez soutenir l'association autrement que par l'adhésion, il vous est possible de faire un don en faveur de l'association Mémoire et Patrimoine de Les Marches : 20, 30, 50 euros ou plus ! Cette action donne droit à une réduction d'impôt selon les dispositions des articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

Dans vos mains, le Bulletin n°8 de notre association « Mémoire et Patrimoine de Les Marches », outil indispensable pour nous, qui voulons que l'étude du patrimoine des Marches soit l'œuvre consciente des Marcherous eux-mêmes.

D'abord, ce bulletin semestriel a décidé de s'inscrire dans le temps en proposant des analyses en « plusieurs épisodes ». Dans cet esprit, vous trouverez ici la seconde partie des « Marcherous dans la Grande Guerre », la 3ème partie des aventures du capitaine Maurin et la 1ère partie de la saynète de Jean Robert Dassé sur la votation de 1860.

Ensuite ce bulletin s'ouvre à ses lecteurs, donnant cette fois-ci les pages de la rubrique « Un Marcherou témoigne » à Raymond Dalaison qui évoque ses souvenirs des années 1940-1960.

Enfin, ce bulletin est le moyen de vous parler du travail des différents groupes de notre association faisant le point sur le travail archéologique en 2010, la généalogie et l'histoire de l'état-civil, du patois et des nombreuses actualités des sections de l'association.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Ghislain Garlatti

SOMMAIRE

- P 3 : Les marcherous dans la Grande guerre
2ème partie : La fin d'une société
- P 10 : Michel MAURIN
3ème partie : Capitaine au long cours - Cap hornier
- P14 : Un Marcherou témoigne
La vie associative
- P18 : Généalogie Info
- P19 : Rattachement de la Savoie à la France
Evocation du plébiscite en 1860 (saynète)
- P23 : Intermède patoisan
- P25 : Les prénoms en France, en Savoie, aux Marches
- P27 : Découvertes archéologiques aux Marches
- P29 : Actualités

Les Marcherous dans la Grande guerre 1914 - 1918

(Suite et fin de la 1ère partie parue dans le bulletin n°7)

La fin d'une société

Ghislain GARLATTI

Les Marches pendant la guerre

Les Marches avait bien changé et n'était plus le havre de paix d'autrefois, à commencer par le château, transformé en hôpital militaire capable d'accueillir plus de 100 blessés. Certains de ces blessés nous ont laissé leur témoignage comme le Caporal Herbert qui écrit à sa femme : « c'est dans cette jolie salle transformée en dortoir que je couche. Dès que je me lève j'aperçois les montagnes de tous côtés, si tu voyais les gentillesques que ces dames ont pour nous ! »

C'est dans ce genre de structures hospitalières à Commercy, Nice, Toulon, Saint-Cloud, Saint-Malo-les-bains que décéderont des suites de leurs blessures ou de maladies les Marcherous suivants : en 1914, Michel Garet et François Lapierre, en 1915 Claudius Garet, en 1916 Joseph Rubeaud et en 1918 François Chabert, Jean Rubeaud, Claude Boniface, André Ravier, Joseph Casset et Pierre Casset.

Aux Marches, à l'hôpital, les femmes du village venaient apporter leur aide. Elles découvrirent ainsi très rapidement la brutalité et la violence du conflit. Cette violence n'était pas perceptible dans la presse, les journaux vendus dans les bureaux de tabac du village étant frappés par la censure.

L'emprise du gouverneur militaire de Lyon sur les médias était totale. Les télégraphes étaient sous surveillance dès juillet 1914. Au nom de la lutte « contre les nouvelles contradictoires ou tendancieuses », les militaires saisirent à l'époque de nombreux journaux dans les gares, interrompirent des publications et menacèrent de poursuites judiciaires les agents de presse récalcitrants. En août 1914, le régime spécial applicable à la presse est instauré et il est « interdit de publier toutes informations et tous renseignements autres que ceux fournis par le gouvernement ou le commandement... ». Les exemplaires étaient à faire lire au sous préfet avant publication. Que ce soit la guerre sociale ou les lettres pastorales, nulle publication n'était épargnée, même le petit Dauphiné subit une interdiction temporaire en septembre 1914. En 1915 l'armée étendra son contrôle sur les imprimeries.

Depuis que les hommes sont partis, le village a perdu sa gaieté. En effet, « les circonstances actuelles ne se prêtent pas aux réjouissances bruyantes » disaient les autorités. Les bals sont interdits, les débits de boissons sont contrôlés et la police des cafés et lieux publics y écoute les conversations, même en patois. Il est de plus interdit de former des attroupements, de pousser des cris dans la rue, de battre tambour, de sonner du clairon ou de la trompette.

Mais les restrictions sont avant tout sociales et économiques : le manque d'hommes amène la dissolution de la brigade des pompiers, la réduction des effectifs de gendarmerie d'un tiers et aggrave surtout la situation agricole.

Pour s'occuper du même nombre d'hectares qu'autrefois il manquait la moitié des bras, et surtout les plus vigoureux. Dès le 14 août 1914 les maires de Savoie signalèrent une pénurie de main-d'œuvre pour la cueillette du tabac. Cette pénurie s'aggrava par la suite. On prit l'habitude lors des vendanges et des travaux agricoles de faire travailler femmes, enfants et vieillards. Les réquisitions, bien que payées, n'arrangeaient rien en 1916 on n'arrivait plus à trouver ni chevaux ni mulets.

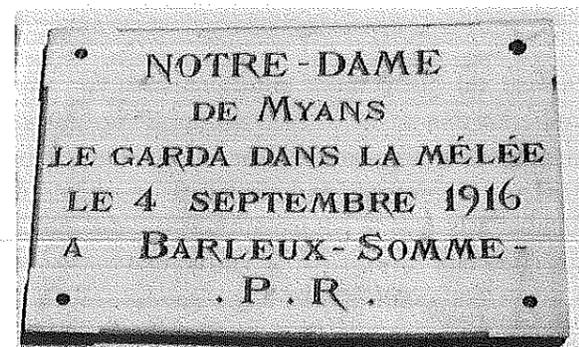
Le rationnement fut institué et une aide d'Etat fut octroyée aux familles de militaires. Mais cette aide symbolique de 2 francs par mois ne résolvait pas le problème principal qui était l'absence d'un mari ou d'un fils parti à la guerre, dont on recevait de temps en temps une lettre disant que tout allait bien.

Parfois c'était le maire, Eugène Viviand, qui recevait un avis de disparition annonçant la mort d'un Marcheru. On lui demandait d'avertir la famille « avec tous les ménagements désirables ». Il accomplit ce devoir 42 fois durant cette guerre.

Malgré les drames et les pénuries, les Marcherus restèrent solidaires, comme le prouve une liste de souscriptions, retrouvée aux archives, signées par 235 Marcherus qui donnèrent de l'argent au secours militaire. Une autre fois, c'est 70 Marcherus qui firent des dons afin d'acheter des vêtements d'hiver pour les poilus. Ou encore en janvier 1915, 32 viticulteurs et 122 particuliers réunirent 2175 litres de vin pour les blessés.



Enfin devant l'impuissance de maîtriser le cours des choses, on se tourne vers la religion et les prières. Ici Sainte Thérèse de Lisieux «la petite sœur des tranchées» et Jeanne d'Arc font leur entrée dans l'église et à N.-D. de Myans des ex-voto témoignent des sollicitations populaires.



L'intensification de la guerre

Pendant que les Marcherus recherchent une aide métaphysique, la guerre s'aggrave et les militaires développent des engins de plus en plus sophistiqués et meurtriers : la mitrailleuse, des canons et des obus de plus en plus gros, des lances-flammes et des bombes enflammées qui carbonisent la peau, des tanks, des avions et des obus marins pour guerroyer dans les airs et sous la mer, et bien sûr les gaz de combat. La guerre se modernise et l'homme n'est plus rien, même les militaires sont dépassés. Par exemple, les gaz sont utilisés en 1915 et à cette date on n'a pas de masques et l'Etat-major ne sait pas comment soigner les blessés. Le dispositif adéquat sera mis en place seulement en juillet 1917. En 1916 on recommandait « de chasser le gaz en faisant du feu, en jetant des grenades ou en pulvérisant de l'eau ».



Il n'existe plus de cadre, plus de code de l'honneur, les militaires ne respectent plus les limites qu'ils s'étaient eux-mêmes fixées : il n'y a plus de trêve, de brancardiers, les prisonniers sont parfois exécutés, les populations civiles violentées. On arrive à une mentalité nouvelle : le soldat doit être un tueur avec le goût de tuer. Le conflit, loin de se calmer, embrase alors la planète : l'Italie, le Portugal, la Roumanie, le Japon, la Grèce, la Chine et les Etats-Unis rejoignent les Alliés. Il s'agit du premier conflit à l'échelle mondiale : 70 millions de soldats mobilisés viendront du monde entier se battre en Europe et notamment en France, qui est le front principal.

En 1915 le nord de la France est toujours occupé, le front n'évolue pas. Pour débloquer la situation, les généraux lancent en 1915 et 1916 des contre-offensives dans les Vosges, dans l'Artois, dans la Somme, à Verdun. A Arras, témoigne un survivant, « les coups de canon étaient si rapprochés que l'on entendait un roulement continu ». Des millions d'obus éclatèrent aussi lors de la bataille de la Somme qui fit 1 500.000 blessés, morts et disparus. 150.000 obus tombaient par jour à Verdun ce qui fit 700.000 morts Français et Allemands. Et parmi les morts de ces batailles, des Marcherus :

En Alace, début 1915, Louis Pégaz meurt à 26 ans, son camarade de classe Séraphin Mollard y tombe lui aussi quelques jours plus tard, Joseph Maurin 29 ans décède, Joseph Zaninetti 28 ans décède au printemps 1915. Dans le Pas-de-Calais Jean-Baptiste Simon meurt à 24 ans en combattant, suivi par Alphonse Angelier 37 ans, Alexis Bertholier meurt à 33 ans. Autour de Verdun Léon Gamen est tué à 35 ans.

Commune de Chambéry
Département de la Savoie
N° 2363 d'enregistrement

97^{me} Régiment d'Infanterie

Dépôt commun

AVIS de disparition

concernant le sergent-major *Laminetti Joseph*
R 1907 Chambéry
M 1905 Chambéry
du 97^{me} Régiment d'Infanterie, 90^{me} CC 1517
né le 8 mai 1897 ans *Chambéry Savoie*

J'ai l'honneur de vous informer que le dénommé
ci-dessus a disparu le 30 avril 1918 à
Sillacher Wasen (Alsace)
(Fils du Ministre de la Guerre)

en vous priant de vouloir bien en informer
la famille

habitant votre commune, avec tous les ménagements
désirables.

Chambéry, le 12 mai 1918
Le Commandant du Dépôt commun,



Le Maire des Marches (Savoie)

En 1916 Ernest Blanc-Talon, 21 ans, disparaît avec le navire sur lequel il se trouvait, Joseph Gamen 26 ans meurt près de Verdun, Joseph Simon 26 ans lui aussi meurt non loin dans la Meuse, Ernest Lapiere participe et meurt à la bataille de la Somme à 23 ans. Le 4 septembre 1916 à Barleux, village-clef de la bataille de la Somme moururent en même temps Louis Courrier 20 ans, Joseph Lapiere 26 ans, Alexis Vuillermet 20 ans et Léon Garet 28 ans. En octobre 1916 près de Verdun François Clot perdit la vie à 39 ans, suivi par Louis Gonnet à 38 ans.

Les sacrifices furent lourds, mais le front n'avança pas. Les poilus commencèrent à douter de leur hiérarchie et furent moins disposés au sacrifice. C'est dans ce contexte tendu que le général Nivelle décide d'annuler les permissions et de lancer une grande offensive sur le plateau de Craonne, c'est la bataille du chemin des Dames qui est un lamentable échec : 40.000 français meurent, 100.000 sont blessés et 100.000 sont faits prisonniers.

A Craonne meurent : Pierre Joseph Chabert 27 ans, Michel Richard 24 ans, Louis Martin 32 ans.

L'implosion

La catastrophe du chemin des Dames fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase. Une vague de protestation secoua l'armée française : 60 % des divisions furent touchées par des actes de mutinerie. On dénombra entre 40.000, à 90.000 mutins, qui refusèrent d'obéir aux ordres et protestèrent contre les privilèges des officiers, contre les « planqués » et surtout refusèrent d'attaquer inutilement. On cria des slogans et on chanta, notamment la chanson de Craonne. (chanson interdite sous peine de mort, une récompense de 1 million de francs, avait, dit-on été promise à celui qui en trouverait l'auteur, qui encore aujourd'hui est inconnu). L'armée française réprima le mouvement : 5.000 soldats furent condamnés, 554 condamnations à mort furent prononcées et 49 soldats furent fusillés. Il fut interdit de chanter (même *la Madelon*), le courrier fut contrôlé et même les soldats qui ne s'étaient pas mutinés furent surveillés et envoyés au front escortés par des régiments de cavaliers. C'est ainsi que les mutins auront obtenu l'arrêt des offensives et l'année 1917 fut la moins meurtrière. De toute façon, la France n'avait plus assez d'hommes pour attaquer et l'Etat-major préféra attendre les renforts américains : la France épuisée n'avait plus les moyens de lutter seule, même en acceptant les enfants de 16 ans et en vidant les prisons. On fit appel aux femmes pour travailler dans les usines, aux Chinois et Indochinois pour creuser les tranchées. Cet épuisement eu lieu aussi en Allemagne, mais surtout en Russie qui entre en révolution

en mars 1917 et fera la paix avec l'Allemagne en 1918. Forte de cette victoire, l'Allemagne ramena une partie de ses troupes sur le front français et lança l'offensive de la dernière chance avec toutes ses dernières troupes disponibles dont des bataillons d'enfants de moins de 19 ans. Menée par Ludendorf, c'est la deuxième bataille de la Marne au printemps 1917 où moururent :

Henri Forray 20 ans, Henri Droguet 28 ans, Claude Boniface 33 ans, Joseph Pégaz 37 ans.

L'avancée est fulgurante à tel point que Pétain pense se replier derrière la Loire. Mais les renforts américains ont eu le temps d'arriver (200.000 hommes par mois). De plus les Français viennent de produire des milliers de tanks et d'avions. L'Allemagne entre, elle aussi, en révolution et toute l'Europe centrale implose. Les Alliés en profitent pour avancer enfin. Dans ces combats il y a de nouvelles victimes :

François Ginet meurt à 20 ans dans les Ardennes, Clément Sandre à 20 ans dans l'Aisne, Ernest Vacher à 21 ans en Belgique, et Louis Michaud à 20 ans dans l'Aisne.

Ce furent les derniers Marcherues tués au combat. L'Allemagne, en proie à la révolution, accepte l'Armistice sans condition signée à Compiègne. Le 11 novembre 1918, la guerre est finie.

Le bilan et l'après guerre

Neuf millions de morts et 23 millions de blessés, une Europe ruinée, voilà le bilan de cette guerre. L'Europe change de carte : huit nouveaux pays sont créés et la France récupère l'Alsace et la Lorraine. L'Allemagne sort traumatisée par cette guerre, elle a sacrifié deux

millions d'hommes pour finalement perdre la guerre et des territoires : ce traumatisme hantera l'Allemagne jusque dans les années 30 et sera une des causes de la seconde guerre mondiale.

La France est particulièrement heurtée aussi par

Les Marcherus dans la Grande Guerre

cette guerre. La victoire a un goût amer : 1.500.000 tués, une mortalité de 250 % supérieure à la normale, 600.000 veuves, 1 million d'orphelins. 3 familles sur 4 sont en deuil et la moitié des cadavres ne sont pas identifiables : les familles ne purent récupérer leurs corps.

Le village des Marches fut durement touché : sur 150 hommes mobilisables, 30 % ne sont jamais revenus, 26 % sont revenus malades ou infirmes. Seul 40 % sont revenus indemnes physiquement. Si on regarde les classes d'âge des Marcherus morts, on s'aperçoit que les 3/4 avaient moins de 30 ans. Il s'agit de jeunes travailleurs et de jeunes pères de famille. On peut ainsi calculer que 15 % de la main-d'œuvre et 30 % des jeunes de la commune ont disparu sur les champs de bataille. Ce fut une catastrophe économique et démographique qui précipita le déclin du village. Il faudra attendre les années 1970 pour qu'il s'en remette.

La guerre est finie : 1.200.000 poilus sont démobilisés du jour au lendemain. « Chacun pourra garder son casque en guise de souvenir », voilà la seule initiative de l'Etat après plusieurs années d'enfer. On demande aux Français de continuer à vivre comme si rien ne s'était passé. C'est impossible : en mai 1918, la Savoie accueille 2.000 réfugiés venus du Nord-Est de la France où 300.000 maisons sont à reconstruire. Les Marches hébergera 30 de ces sinistrés. La moitié des survivants ont des troubles psychologiques et jusqu'en 1920 on attendra en vain le retour de soldats qui en fait étaient morts. D'autres, que l'on croyait morts, reviennent à pied depuis les Balkans où ils combattaient ! Les anciens combattants, de leur propre chef, s'organisent, montent des dossiers pour se faire reconnaître invalides. Au début des années 1920 on comprit que l'épisode de la guerre ne serait

jamais refermé, que ce cauchemar hanterait pour toujours les vivants.

Et puis il y a tous ces morts, ces morts jeunes, ces morts violentes que les Marcherus ne veulent pas oublier car les oublier signifierait qu'il s'agit de morts inutiles. Il leur fallait un lieu de souvenir. Ce sont les anciens combattants et non l'Etat, encore une fois, qui furent à l'origine de ces monuments que l'on retrouve dans toutes les communes.

Certains optèrent pour des monuments qui rappellent la victoire, d'autres pour des monuments qui critiquent la guerre. Les Marcherus choisirent un monument neutre. Il fut inauguré en grande pompe le 29 août 1920, soit 3 ans après la guerre. Les anciens combattants obtinrent en 1922 que le 11 novembre devienne un jour férié et, depuis lors, chaque année on y célèbre les 42 martyrs du village. Le monument fut déplacé en 2007 et déposé devant l'Espace Bellegarde.

L'obélisque ne porte que les noms des morts (en Australie par exemple, les monuments portent le nom de tous les participants). Des plaques de marbre reprennent ces noms à la mairie et à l'église. Il s'agit pour les Marcherus de nommer les individus quand la guerre voulait les rendre à néant.

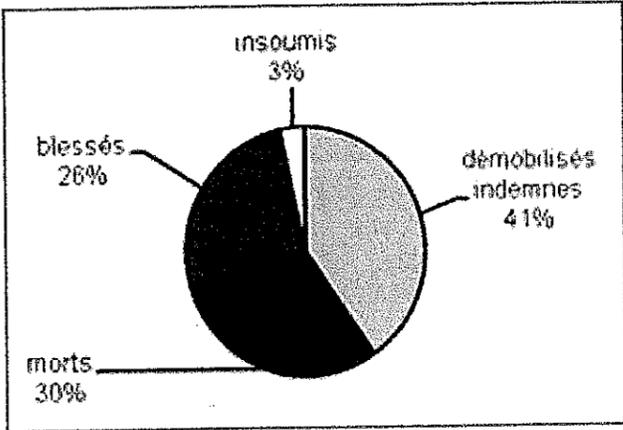
Rendons justice à nos aïeux et citons d'autres Marcherus, morts au combat mais non inscrits sur le monument pour des raisons administratives et que l'histoire avait oubliés :

Mort en 1914 : François Gate, morts en 1915 : Charles Joseph Martin, Louis Cadoux, mort en 1917 : Joseph Bonetti, morts en 1918 André Blanc, François.

Les Marcherus dans la Grande Guerre

Morts et blessés de la guerre de 1914-1918 aux Marches

Aux Marches, un homme sur deux a été appelé à servir sous les drapeaux. Si on fait le bilan à la fin de la guerre, en 1918, pour l'ensemble de ces personnes mobilisées, on obtient le graphique ci-contre. (Nota bene : Les insoumis sont ceux qui ont refusé de servir)



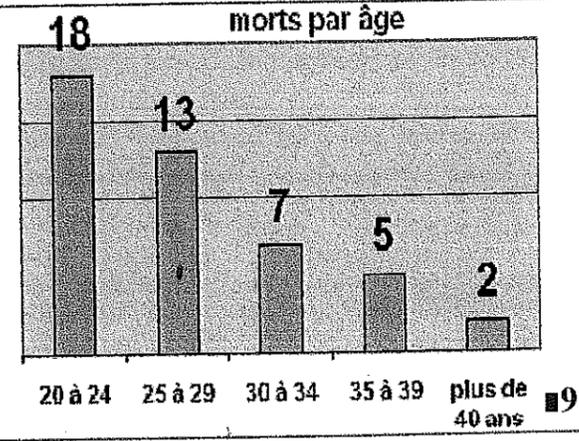
Les blessés

Victimes à part entière du conflit, les blessés, même s'ils n'ont pas leur nom sur le monument, ne doivent pas être oubliés : en premier lieu la plupart d'entre eux mourront dans les années suivantes du fait de leur blessure. Ensuite leur blessure les rendait la plupart du temps inemployables ou inaptes aux travaux agricoles. Ce « mauvais état » a aggravé les situations économiques ou tout simplement sociales : beaucoup de familles ont sombré dans la misère (les pensions de guerre ont été longues à mettre en place et ont toujours été jugées insuffisantes). Le pourcentage de 41 % d'indemnes ne doit pas tromper. A l'époque on ne recensait que les blessures physiques. Aujourd'hui on sait que les 3/4 des « indemnes » souffraient en réalité de troubles psychologiques. Névroses, comportements psychotiques ou tout simplement alcoolisme ont ruiné une génération entière de Marcherus.

maladies pulmonaires, emphysème, pleurésies (du fait des gaz et de l'humidité des tranchées)	12
blessures, cicatrices, induration, problème d'épidermes	9
Squelette fracturé, écrasement	6
Paralysie du corps, raideur	3
rhumatisme articulaire, arthrite	3
éclat d'obus incrusté dans la chair	3
oedème	2
mauvais état général, fatigue état de choc	4
amputation	1
tachycardie	1
gazé	1
névralgie	1
hypoacousie, otite	1
Problème digestif	1
fièvres	1

Les morts

Les morts représentent 15 % des hommes valides du village, mais surtout 33 % des hommes de 20 à 30 ans de la commune. Autrement dit un tiers de la jeunesse du village a disparu. Pour la communauté des Marches c'est un drame démographique (ces jeunes auraient pu se marier et faire des enfants) et un drame économique (ils étaient des travailleurs dans la force de l'âge). Dans les années qui suivent le village accentue sa décroissance démographique et économique (des champs retournent à l'état de friche).



Michel Maurin Capitaine au long cours - Cap Hornier

La passionnante histoire d'un Marcheru

Michel MAURIN (1870-1903)

Capitaine au long cours – Cap hornier

3ème partie

Michel MAURIN
Sylviane SCHNEIDER

Après mon enfance aux Marches – sans transition – mais avec mon rêve de toujours, je commence à l'âge de 14 ans la formation progressive - toute d'apprentissage à la mer - d'un officier de Marine Marchande dans les années 1880 – 1890, entre bateaux vapeurisés et voiliers. La navigation à la voile est l'apprentissage de base pur et dur...

La formation alterne entre cabotage en Méditerranée, Manche et Mer du Nord, avec de sérieux coups de tabac et les offres d'embarquement pour un voyage au long cours, phase la plus riche d'enseignement. C'est au cours de ces longs voyages que le novice montre ses qualités et ses progrès et qu'un capitaine référent le conduit au grade et capacités d'officier.

Pour moi cette formation a commencé le jour de mon entrée à l'école des Mousses et Novices de Marseille en février 1885 à l'âge de 14 ans et 3 mois. Le 17 août 1890, cinq ans après,... alors que je n'ai pas encore 20 ans !... (je ne suis pas majeur), le capitaine GOSSE m'engage comme second capitaine, à bord du trois mâts français "Duc d'Aumale" en partance du Havre pour le Gabon.

« Je vous assure que c'est beau, cher Parrain, d'être officier, avant d'être majeur, et avant d'avoir fait son service militaire ! ... »

L'avenir m'appartient, il faut avoir 24 ans pour être capitaine «maître à bord après Dieu ».



Michel Maurin
portant l'uniforme de l'école des mousses

Cinq ans de formation, premières Armes comme second Capitaine, et fêter ses 20 ans entre les côtes de France et de l'Afrique équatoriale ! Cela vaut la peine d'être conté à mes arrières, arrières petits-enfants, pour qu'ils en tirent réflexions et profits !

L'école est un ancien navire de guerre, ancré dans la rade de Marseille ; c'est une corvette d'environ 80 à 100 m de long. On couche, tout habillé, dans un hamac ; la nourriture laisse beaucoup à désirer ; le travail n'est guère pénible : laver le pont, grimper dans les échelles et les cordages... ; ramer quand on sort en chaloupe, mais ça ne va pas durer...vivement l'embarquement !

Par une lettre du 2 Mars 1885, je vous raconte mon premier voyage : Sète - Roumis (Grèce) et retour... Je force peut-être un peu le trait, en racontant nos angoisses dans une mer dure et un ancrage délicat dans une baie hostile, soumise à des vents violents. Premiers émois ; premières fiertés !

« ...Une idée heureuse vint au capitaine : comme nous faisons naufrage et que de sûr nous allions nous perdre corps et biens, un espoir de salut fit commander la manœuvre . Hissez le petit foc, et préparez l'ancre de "l'Espérance" retentit la voix du capitaine... »

« ...La mer grossissait toujours, l'amarre de l'ancre de "l'Espérance" se rompit. Alors que nous allions nous briser contre les écueils, on eut une idée : on mouilla l'ancre...Notre navire ne pouvait plus naviguer mais nous autres armés de courage, nous l'avons installé de notre mieux et prit la mer quelques jours après... »

« ...On aurait plus tôt dit un radeau flottant au gré des vents qu'un navire habité...Vous croyez peut être que cela m'a découragé, mais au contraire cela me donne encore plus envie de naviguer... »

Le retour à l'école est de courte durée : le 29 Mars 1885, à Toulon, j'embarque sur le vapeur "HINDOUSTAN" (loué à l'État, destination le TONKIN via Port Saïd / Suez

Passage à Port Saïd : le 14 Avril 1885

Après une escale à Saïgon et un déchargement à Haiphong , le retour s'effectue via Rangoon (chargement de riz), Colombo (Ceylan) pour escale technique.

Le 8 Septembre nous sommes à Fiume (Autriche) en Mer Adriatique... Nous y sommes consignés à bord pendant 1 mois pour risque d'épidémie !... J'ai le temps de raconter à mes proches mon beau voyage de Moussaillon !...

L'an 1886-1887, je fais du cabotage sur différents navires entre Nantes/Le Havre/Dieppe/Boulogne/Dunkerque/l'Angleterre.

C'est parfois rude, mais formateur ! L'année 1888 est une année faste : je fais "le Vendée Globe" !... Le Trois Mats "Jean-Pierre" est un solide bateau -il ne prend pas l'eau- , le Capitaine, un homme rude et pas trop sympathique !

Destination : Nouvelle Calédonie via le Cap Bonne Espérance, les 40èmes Rugissants (comme vous dites aujourd'hui, un peu plus au Nord peut-être !). Nous contournons la Tasmanie pour remonter sur la Nouvelle Calédonie ! Le retour s'effectue par le Cap Horn avec une arrivée prévue à Anvers courant Avril 1889 !

A Nouméa, le 12 Octobre 1888, je me vois proposer un poste de lieutenant à 300 fr/mois, contre 35fr comme novice actuellement... Je refuse, j'ai encore mieux à faire !

Lettre du 18 juin 1889 : « Je suis à Marseille, en attente d'un long courrier intéressant, j'ai rendez-vous avec un Capitaine qui me demande... »

La recherche d'un bon capitaine, avec lequel on entretient de bonnes relations propices à l'apprentissage de la navigation, est un impératif pour le novice ; aussi c'est avec application que je tisse mon univers relationnel !

Les choses ne se passent pas comme je le souhaite à Marseille et je migre au Havre, où j'embarque pour l'Angleterre avec le Capitaine de ma 1ère chance. Mon Parrain, par lettre, me recommande à lui, car le moment est décisif pour ma carrière...

A Goole, en Angleterre, mon Capitaine me convoque dans sa chambre de bord et après une longue conversation, décide de me prendre en tutelle pour ce que j'appellerai « mon adoubement » ...Il me propose de faire un 2ème voyage avec lui, au cours duquel il me donnera plusieurs leçons et me préparera pour suivre ultérieurement les cours d'hydrographie. De retour au Havre, notre bateau « le Lion » est désarmé et mon Capitaine saura me recommander à un de ses collègues. C'est rondement mené et je suis, le 9 Mars 1890, embauché comme Matelot par le Capitaine Gosse, à bord du Trois Mâts "Duc d'Aumale". Un contact de qualité s'établit entre nous ; je fais tout ce qu'il faut !

Le 30 Mars, nous embarquons pour la Martinique...

Le 9 Mai, à Saint Pierre, je suis « aux anges » ...; tous les jours, Mr Gosse me fait 2 heures de cours de navigation. Le Capitaine est satisfait de moi et je commence à croire que je suis capable de conduire un navire...

Sur le plan commercial, je comprends comment un Capitaine peut "enranger" des primes sur la rapidité de navigation et le fret de retour...

Nous quittons St-Pierre le 8 Juin 1890 et nous serons au Havre vers la fin juillet.

Le Havre, 17 Août 1890 : « Cher Parrain, quelle joie de vous annoncer que le Capitaine Gosse, ayant apprécié mes aptitudes, au cours du voyage en Martinique, me prend pour second Capitaine, malgré mon jeune âge... C'est beau cher Parrain, d'être officier, avant d'être majeur, et avant d'avoir fait son service militaire... Nous partons pour le Gabon ; un voyage de 7 mois au moins... J'espère bien être Capitaine, sitôt mes 24 ans révolus ! »

Partis aux premiers jours de Septembre, le 7 Novembre 1890, nous sommes à Libreville (j'aurais 20 ans le 12 !). Tempête en Manche, calme au Golfe de Guinée ; tous les jours, je fais le point (latitude et longitude) et porte les données sur la Carte Maritime. Le Capitaine fait ses propres calculs et nous confrontons nos résultats, pour décider de la route du lendemain.

Munik, 1er Janvier 1891 : "Bonne Année à toute la famille ! Cher parrain, je profite du temps libre (le Capitaine Gosse est parti pour Libreville) pour bavarder d'autant plus que je n'ai pas eu de nouvelles de vous à Libreville ! Comment se sont passées les vendanges ? La récolte a-t-elle été bonne ? Les Cens sont ils tous rentrés ? Quel est le bilan de 1890 ? J'entre dans l'année de ma majorité et je tiens beaucoup à ce que mes affaires soient en ordre, lorsque je réglerai mes comptes de tutelle. Quand au partage, je tiens à ce qu'il se fasse exclusivement entre nous deux seulement ; voilà mes intentions : faire un partage à l'amiable et laisser ma propriété sous votre administration et votre surveillance jusqu'à la fin de mon service militaire. Faites moi connaître vos intentions...!"

Quelle maturité ? Il a 20 ans plus un mois et demi !

Nous chargeons du bois et je ne sais pas encore quel est notre port de destination ; notre départ est fixé au 10/12 Janvier.

Cadix, 28 Mai 1891 : Partis de Munik", le 13 Janvier, la traversée fut anormalement longue. Épidémie de fièvre qui toucha tout l'équipage, calmes et vents contraires désespérants. Pendant ma longue maladie j'ai été bien bas, le Capitaine me croyait perdu mais il paraît que la mort n'a pas

voulu de moi. Malgré que nous ne restions plus que huit à bord, nous n'avons pas perdu courage...Les 8 derniers jours, les vivres vinrent à manquer ! Nous nous reposons et réconfortons à Cadix, avant de reprendre la mer pour Liverpool et retour du bateau au Havre ».

Liverpool, 29 Juin 1891 : "Notre traversée a encore été défavorable : tempête, vent debout, brume. Je vais mieux, mais je ne suis pas encore très vaillant. Nous devrions être rapatriés par le paquebot poste car le bateau serait vendu aux Anglais..".

En arrivant en France, les autorités maritimes me donneront une feuille de route pour Toulon ou Cherbourg, car j'appartiens de droit à la Marine et je devrais déjà être au service depuis le 12 novembre dernier ! Compte tenu de notre triste voyage, de la maladie, de nos morts, j'aurais un mois de permission pour me refaire une santé...Ne vous inquiétez pas d'extraire le n°1 ou le n°25, car je n'ai rien à voir avec la Conscripton et le Conseil de Révision. Je suis marin de goût et de profession et je tiens à faire mon service sur mer (1 an au lieu de 3 ans)...J'espère être en France avant le 25 ou le 30 Juillet 1891.

Ainsi s'achève, reconstituée à travers les archives épistolaires en notre possession, la période de formation du Second Capitaine Michel MAURIN.

Cinq ans... de mousse à second Capitaine apte à commander un navire ! Et quelle formation ! Un vrai parcours initiatique, avec ses épreuves, ses évaluations, avant la reconnaissance par ses maîtres ! Ce qui nous frappe, c'est l'accélération de la maturité, l'affirmation de la personnalité, parallèlement à l'acquisition des compétences professionnelles.

Si nous ne possédons pas d'archives épistolaires entre le 29 Juin 1891 (Liverpool) et le 3 Septembre 1894 (St Lunaire, École d'Hydrographie), nous savons par l'État Civil que Michel MAURIN épouse, aux Marches, Adèle VISSOUD (18 ans) le 28 Novembre 1891.

Le coup de foudre, ça existe...et les marins en sont souvent les victimes ou...les acteurs ! Michel est un homme pressé et -selon Mme BURNOD née MATHIEU- Adèle était une très jolie femme !



Michel MAURIN et Adèle VISSOUD
le lendemain de leur mariage (1891)

La 4ème partie de cet article sera publiée dans le prochain bulletin : Michel, capitaine au long cours, Cap Hornier... et Adèle, femme de marin...

Un Marcheru témoigne...

Raymond DALAISON

Raymond Dalaison, nous livre ici son récit des années 1940-1960 qu'il a vécues aux Marches. Son témoignage offre un panorama de la vie culturelle et associative du village et relate certains événements passés qui ont marqué la « petite histoire » de Les Marches. De précieuses photos d'époque complètent le tableau brossé par les souvenirs du jeune homme qu'il était alors.

Vie associative aux Marches

Quels étaient les loisirs des Marcherus au lendemain de la Seconde guerre mondiale, après le retour à la vie normale ? Durant la période 1945-1970, de nombreuses associations, clubs, sociétés ou amicales ont existé aux Marches.

Parmi les associations, l'une des plus importantes sur le plan des effectifs, mais aussi aux yeux des Marcherus, fut La Fraternelle, musique dirigée par Victor Berthollier. Elle fut composée d'une trentaine de musiciens.

Vient ensuite la Section des Sapeurs-pompiers comprenant une vingtaine de volontaires et qui fut commandée par le lieutenant Lapraz. Elle était rattachée à la compagnie de Montmélian sous les ordres du capitaine René Duret.

Deux chorales paroissiales existaient aux Marches : l'une réunissait une trentaine de choristes hommes, dirigée par Robert Pin. La seconde fut composée d'une trentaine de jeunes filles et de femmes ayant comme chef de chœur sœur Françoise. Un club d'amitié, de rencontres et de réflexion réunissait également une partie d'entre elles.

Créée et animée par le père Michellier, curé des Marches depuis 1922, une troupe théâtrale jouait des comédies de Feydeau, des pièces dramatiques et donnait ses représentations à la salle Saint-Maurice, mais également dans les communes voisines de Francin, Chapareillan et autres lieux.

Il y avait bien entendu des sociétés de chasse et de pêche.

Et enfin, sur le plan sportif, le club de football L'Etoile des Marches, créé à l'initiative de Raymond Dalaison et encouragé par Louis Droguet, ainsi qu'une section d'athlétisme, permettaient d'organiser des rencontres intercommunales.

La Fraternelle

Questionnant la mémoire de mes quinze ans, je retrouve en premier lieu le souvenir des concerts offerts par La Fraternelle sous les marronniers devant la Cure qui étaient très attentivement suivis par l'ensemble de la population lors de diverses manifestations culturelles ou festives de la commune.

Sous la baguette experte de Victor Berthollier, chef de musique, nous apprécions musique et admirions musiciens jouant très officiellement *La Marseillaise* et aussi *Les Allobroges*, *Sambre et Meuse*, *Les Enfants de la troupe*, *Alsace et Lorraine* et autres pas cadencés.

Un marcheru témoigne

Parmi les manifestations incontournables citons en bonne place le premier janvier, la Saint Vincent, la Saint Maurice, la Sainte Cécile, le Quatorze juillet, le Onze novembre et quelques autres.

Il y avait également des concerts symphoniques où nous pouvions apprécier *Le Bon temps*, *Petites fleurs* et autres morceaux d'harmonie ce qui demandait aux musiciens des soirées entières et nombreuses de préparation et de répétition.

L'ensemble musical se manifestait également lors de sépultures, en particulier celles des membres honoraires, accompagnant le défunt en marche funèbre jusqu'au cimetière et jouant à l'église l'admirable symphonie *Dernières fleurs*.

règle, l'absentéisme n'existait pas.

Les musiciens étaient formés sur place apprenant d'abord le solfège, à part quelques exceptions tels le chef de la musique Victor Berthollier et Robert Pin, anciens élèves de l'Ecole départementale de musique, René Seyssel, ancien musicien du 4e régiment de Zouaves, Léon Droguet et Maurice Bal, anciens trompettistes du 13e régiment de Chasseurs alpins de Chambéry, Gaston Maurin, premier piston du 4e régiment de Génie et quelques autres.

Regrettons-nous ce temps quand la voiture, le téléphone, le lave-vaisselle, le réfrigérateur étaient rares, la télévision, le minitel, l'ordinateur

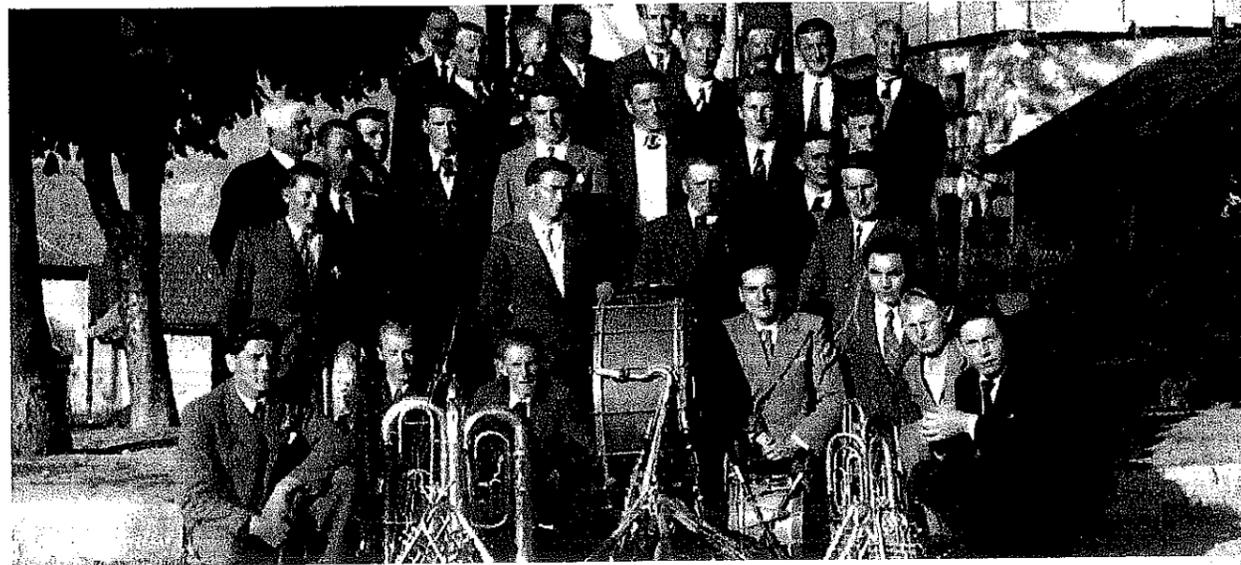


La « Fraternelle » en concert devant les maisons de François Mathieu et Michel Termignon

Le local de la musique, mis à disposition par la commune, se trouvait à l'emplacement actuel du square Amédée V. La «salle de musique», adaptée pour accueillir en gradins aménagés l'ensemble des exécutants, était au premier étage accessible par un grand escalier extérieur accolé à la façade. La plupart des instruments y étaient à demeure hors les petits instruments que les titulaires préféraient conserver chez eux.

L'ambiance était conviviale, mais très studieuse. Les hommes venaient en vélo et quels que soient l'éloignement et le temps, l'exactitude était de

et Internet n'existaient pas, et quand la jacquère tirait huit degrès et le « direct », huit et demi ? Evidemment non. Toutefois, seul et unique avantage des restrictions alimentaires et vestimentaires, les filles étaient vraiment belles avec, la mode faisant, une taille de guêpe et jupe moulante s'arrêtant aux genoux.



La « Fraternelle » en formation sous les platanes le jour de Pâques 1967

Joseph Angelier (grosse caisse), Albert Bal (basse), Maurice Bal (baryton), Alexis Bertholier (trombone), François Cartier (bugle), Pierre Duret (trompette et piston), Léon Droguet (piston), Claudius Garet (baryton), Marcel Lapière (contrebasse), Maurice Lapière (trombone à coulisse), Gaston Maurin (piston), Robert Perceval (baryton), Jean Poncet (piston et trompette), Pierre Poncet (basse), Robert Pin (clarinette), René Seyssel (basse), Xavier Simon (clarinette), Jean Angelier, Auguste Forest, Jean Berthod, Jean et Cyrille Vissoud (clairon), Stéphane Bestenti et René Verdoyat (tambour)

L'Etoile des Marches

Les jeunes gens que nous étions, privés d'animations sportives pendant plusieurs années, les rassemblements étant interdits, l'idée nous est venue de créer un club de sport qui consistait essentiellement en une équipe de football.

Conseillés par Monsieur Michel Dupuis, président de la fédération départementale de football et Roger Rouge, président du district, nous avons donc adhéré à cette fédération sous l'appellation « Etoile des Marches ».

Encouragés par la municipalité qui mettait la salle du conseil à notre disposition pour nos réunions et par Monsieur André à Murs qui nous avait permis aimablement d'aménager un terrain réglementaire dans un pré proche de sa ferme, nous permettant également d'utiliser sa grange comme vestiaire, nous pouvions relever ce

challenge. Les équipes que nous rencontrions dans le cadre de notre catégorie étaient très souvent les équipes réserves de grands clubs, tels St-Jean-de-Maurienne, Bassens, Onéra, Albertville, mais aussi les équipes premières de St-Pierre-d'Albigny, La Ravoire, Aiguebelle, etc. Notre manque de technique et d'entraînement ne nous a jamais permis de rivaliser avec les meilleurs, mais nous étions les champions de la « troisième mi-temps ». En effet, bien que la chaptalisation ne fût pas encore de rigueur, notre vin blanc des Abymes, très abondamment offert par nos « sponsors », était fort apprécié par nos adversaires et néanmoins amis ainsi que par les spectateurs. Les déplacements courts se faisaient en voiture, à raison de six à huit par véhicule, en particulier dans une grande berline Osckich dont

disposait Jean Besson, cadre supérieur dans une entreprise forestière. Nous utilisions l'autocar uniquement pour les longs déplacements. Nous avons adopté la technique du W/M qui consistait à placer trois avants dont un au centre et deux ailiers, deux inters, trois demis dont le meneur du jeu au centre, deux arrières et un goal. Les joueurs titulaires étaient : le goal, l'excellent Antoine Romeck, les arrières – Joseph Vallier et Paul Pégaz, les demis – Raymond Dalaison, Jean et Cyrille (Riri) Vissoud, les inters et avants qui inter-changeaient les postes étaient Jean Besson, René Dalaison, Jean Angelier, Louis Versino et Roger Perceval. Nous avons également des remplaçants toujours disponibles. Le club était administré par un bureau dont le président était Louis Droguet, l'entraîneur étant moi-même. Les frais, essentiellement occasionnés par les déplacements en autocar, étaient financés par le bénéfice de bals que nous organisions, avec

l'accord du propriétaire, sur le jeu de boules de François Mathieu, cafetier, à l'emplacement actuel de la cour de récréation de l'école municipale, où nous installions un plancher amovible.

Nous organisions également des rencontres d'athlétisme avec les clubs voisins de Montmélian, Challes-les-Eaux et autres équipes, notre terrain étant le jeu de boules attenant à la salle Saint-Maurice.

Le départ pour le service militaire de plusieurs d'entre nous fit que diminué en effectif le club se résigna à fusionner avec celui de Myans transférant ainsi le stade sur le territoire de la commune voisine. D'excellents joueurs, tels Jean Menant, Charles Baron, Gustave Arbet, Joseph Vivet, apportèrent un nouvel élan, mais de courte durée puisque peu après l'Etoile des Marches s'éteignit à jamais.

La commémoration du 100^e anniversaire du rattachement de la Savoie à la France aux Marches



De gauche à droite, au premier rang : Jean Vissoud, Claude Valet, André Manuel, Paul Martin, Marcel Perceval, Louis Verdoya et François Brun.

Au deuxième rang : René Dalaison (l'auteur de la photo avec déclenchement différé), Jean Garet, Maurice Bal, Maurice Vacher, Gaby Combet, ... ? ..., Denise Lapière, Marie-Claude Perceval, Emile Mollard dit Milo, ... ? ..., Raymonde Perceval, Lucienne Provençal, Jeannine Magnin, Suzanne Combet, Robert Perceval, Robert Laydevant et Joseph Droguet.

Au troisième rang : Louis Bouvier, Maurice Girolet, Joseph Manuel, Pierre Duret, André Pillet, Claudius Garet, Jacques Verdoya, Marcel Joly, Louis Droguet, Léon Droguet, Maurice Gandy (maire-adjoint) et Jean Angelier.

Michel Rouge

Beynaud Jean-Louis
Raymond Robert Perceval

Un marcheru témoigne

Au mois d'avril 1960, à l'initiative de Monsieur le Maire Marcel Pegaz, un nombre important de jeunes gens, hommes et femmes, se constitua en comité pour organiser dignement ce centième anniversaire.

La photo ci-avant, prise il y a un demi-siècle, montre l'enthousiasme de la population de Les Marches en cette circonstance.

L'autre intérêt de ce comité est qu'à l'issue de ses rencontres naquit, avec bon nombre d'entre eux, le Comité des fêtes, encore en activité aujourd'hui, avec comme premier président Emile Mollard.

La généalogie vous intéresse ?

INFO !

Nous sommes un petit groupe au sein de l'Association « Mémoire et Patrimoine de Les Marches ». Quelles sont nos activités ?

- Dépouillement de l'état-civil de notre commune (naissances, mariages et décès) le vendredi matin
- Aide individuelle apportée aux personnes qui font des recherches généalogiques personnelles dans notre commune
- Recherche approfondie une fois par mois sur un thème (métiers, habitants du bourg autrefois...) un vendredi matin par mois

- Elaboration d'un article pour le bulletin publié par l'association

Pour vos recherches généalogiques personnelles, nous vous proposons :

- Initiation à la généalogie pour les débutants et suivi
- Aide pour la préparation d'une cousinade
- Réponse à vos questions généalogiques diverses

En 2009 l'association était présente à la journée généalogique locale à Bellecombe (Isère)

En 2010 au 4ème Forum Rhône-Alpes de Généalogie et Histoire les 18 et 19 septembre au Manège de Chambéry

En 2011 nous sommes invités à participer à la journée généalogique de Bellecombe (prévue au printemps) ; ce qui permettra des échanges avec les villages voisins (Chapareillan et Le Désert d'Entremont par exemple)

Pour nous rencontrer, nous rejoindre ou nous aider : prenez contact auprès de la responsable du groupe de généalogie :

Marie-Odile LAURENT 04 79 28 08 67

Nous nous ferons un plaisir de vous recevoir et vous aider

Pour nous écrire : (courriel) memoire.patrimoine@gmail.com

Nous retrouver : <http://patrimoinelesmarches.toile-libre.org> et sur l'ensemble des manifestations de l'association Mémoire et Patrimoine de Les Marches.

Evocation du plébiscite de 1860 en Savoie et aux Marches (Saynette) - première partie

Jean Robert DASSÉ

Il s'agit d'une votation-fiction jouée par des membres de l'association le 11 avril 2010 à l'occasion* de la commémoration du 150ème anniversaire du rattachement de la Savoie à la France, aux Marches.

A noter : bien que les personnages et les péripéties soient de pure fiction, des éléments historiques attestés alimentent les dialogues et déterminent les situations. Sans plus attendre, passons la parole à notre correspondant local en ce jour du 22 avril 1860.

SCENE I - devant le bâtiment du syndic

REPORTER

Il tient un micro dans la main et prend la pose d'un reporter TV envoyé en terre étrangère.

Oui, ici en direct d'une commune du mandement de Montmélian et quarante années avant l'invention de la radiodiffusion et ce ne sera pas la seule liberté que nous prendrons avec la vérité historique en ce jour qui ne l'est pas moins (historique) nous sommes auprès de ce qu'on appellera plus tard un bureau de vote - où de nombreux citoyens se sont présentés dès ce matin, après la messe bien entendu puisque nous sommes dimanche, et ont répondu librement à la question ainsi posée :
La Savoie veut-elle être réunie à la France ?

Mais j'aperçois un citoyen qui sort du bâtiment communal et je m'approche pour recueillir ses impressions...

Monsieur, Monsieur s'il vous plaît... En ce jour historique, qu'elles sont vos impressions ?

PREMIER VOTANT *avec peu d'entrain comme s'il parlait d'une obligation à remplir*

Eh ben ma foi, ces messieurs du comité sont venus me porter un papier chez moi comme quoi y fallait que je me prononce ce jourd'hui pour la votation. Et voilà qu'est fait !

REPORTER *un peu déçu par la réponse*

C'est très bien, mais dites-moi : qu'est-ce qui va changer pour vous ?



* Rôles tenus par Jean Bertholier, Jean Dardier, Jean-Robert Dassé, Gérard Laurent, Marie-Odile Laurent, Noëlle Merlet, Marie-Hélène Parot, Jean-Paul Poncet, Nadejda Slavova.

PREMIER VOTANT

Ben à présent, j'm'en retourne. Savoisiennne ou française, la terre, y faudra ben toujours la travailler.

REPORTER

Et bien merci beaucoup citoyen. Merci et bon courage !

Plusieurs votants s'approchent du micro spontanément et commencent à parler tous ensemble avant qu'on les interroge

Vive le Roi ! Vive Victor-Emmanuel ! Vive l'empereur des français ! Vivent leurs majestés ! Vive la grande nation française !

REPORTER

Beaucoup d'enthousiasme autour de moi, vous pouvez le constater...

S'adressant aux votants

Messieurs, messieurs, pas tous en même temps je vous prie... En ce jour de liberté, vous êtes-vous exprimés suivant votre cœur ?

SECOND VOTANT *avec la certitude de quelqu'un citant un proverbe*

Comme l'a dit Monsieur le curé ce matin à la messe ; il faut r'garder les rivières de not' pays et bien savoir de quel côté de la montagne elles coulent ! P'asque si... Il a fait couler les rivières de ce côté-ci, Y savait p'têt bien ce qui faisait. C'est pas pour que nous autres, on s'en aille regarder de l'autre côté de la montagne.

REPORTER *maintenant pressé de rendre l'antenne*

Comme vous le voyez, on peut s'attendre à de grandes réjouissances dans la province si les Savoisiens répondent OUI à la votation, comme ce fut le cas la semaine dernière dans le comté de Nice.

Ici "Les Marches", à vous "Turin" !

SCENE II - intérieur du bureau de vote

*Une grande table, derrière laquelle sont assises deux personnes
A l'écart, une table plus petite, sur laquelle est posé un encrier et dans lequel est plantée une plume d'oie.*

LE SYNDIC

UN CONSEILLER COMMUNAL

UN VOTANT

Le syndic et le conseiller communal sont assis. Ils devisent à voix basse.

Le votant est assis à la petite table et trace laborieusement un mot sur un papier.

CONSEILLER COMMUNAL *à voix basse*

Les torrents de nos montagnes deviennent des fleuves et se tournent vers la France... Ce serait faire preuve de peu de jugement que de vouloir aller à contre-courant ! Ne pensez-vous pas, Monsieur le Syndic que le peuple parle d'or lorsqu'il s'exprime par ces images certes naïves mais oh combien justes ?

LE SYNDIC *lui répond à voix basse, mais d'un ton ferme*



Mon ami, il s'agit d'un peuple que l'on a pris le soin d'éclairer... Par ailleurs, et pour vous instruire à mon tour, Monsieur le conseiller communal, je vous rappelle que nous ne pouvons exprimer aucune aspiration ni témoigner d'une quelconque opinion, surtout en ces lieux et en ce jour même... La représentation communale se doit en effet de se garder de se livrer à de telles démonstrations et nous ne pouvons nous permettre aucune déclaration qui ne soit agréée par le ministère qui nous gouverne. C'est une recommandation qui nous vient de Chambéry ... et du plus haut niveau !

La phrase suivante est dite crescendo et se termine à voix haute, s'adressant au votant.

De plus, nous pourrions troubler le cœur du citoyen ici présent, qui doit pouvoir formuler son jugement en toute liberté.

CONSEILLER COMMUNAL

Etes vous prêt, citoyen, à exprimer votre vote ?

LE VOTANT

C'est que... L'encre n'est pas sèche, il me semble. Je n'ai pas l'habitude (des écritures).

CONSEILLER COMMUNAL *le coupant au milieu de sa phrase*

Aérez le papier d'un revers de main, comme si vous vouliez chasser quelque mouche. Cela accélérera le processus.

LE VOTANT *se lève, le papier à la main. Il le secoue.*

Comme ceci ? Que dois-je faire à présent ?

CONSEILLER COMMUNAL *récitant la procédure une fois de plus*

En premier lieu, pliez bien le papier pour que le vote demeure secret.

Ensuite, remettez à Monsieur le Président du comité ici présent la carte nominative que nous vous avons fait porter en votre maison, celle avec le sceau communal.

Le votant tâte ses habits

Enfin, vous introduirez votre bulletin dans l'urne.

Le votant suit les instructions et vote. Après avoir jeté un coup d'œil à la carte que tient le Syndic, le conseiller communal cherche le nom du votant dans la liste et le coche.

LE SYNDIC

Citoyen, nous vous remercions.

le votant sort

SCENE III - devant le bâtiment du syndic

LE VOTANT

LA FEMME qui veut voter

L'ENVOYE du GOUVERNEMENT

LE CURE

En sortant du bâtiment, le votant tombe nez à nez avec une femme

LA FEMME

Ah ! Te voilà, je te croyais encore au champ.

LE VOTANT

C'est que... Il fallait que je fasse la votation

LA FEMME

Tu as bien voté comme on avait dit ?

LE VOTANT

J'ai bien voté, oui

LA FEMME

Comment ça ? J'ai bien voté « oui ». Et si moi je ne suis pas d'accord ? Je m'en vais voter à mon tour et pas plus tard que tout à l'heure. *Elle fait mine de s'avancer*

LE VOTANT *se plaçant devant elle*

Tu ne peux pas voter, il faut une carte nominative avec le cachet communal dessus. C'est le Syndic qui l'a dit.

LA FEMME *essayant de le contourner*

Je vais lui parler, moi, au syndic, y m'donnera bien une carte.

LE VOTANT *s'interposant*

C'est pas possible, seuls les hommes peuvent voter. Tiens, demande à Monsieur le curé, il te le dira bien.

Pendant cet échange, le curé et l'envoyé du gouvernement s'étaient approchés du bâtiment et ont observé la scène sans rien dire.

LA FEMME *se tournant vers le curé et se calmant un peu*

Est-ce que Dieu l'a vraiment voulu ainsi ? Celles qui portent jupon n'auraient qu'à se taire ? Monsieur le curé, vous qui avez aussi une robe, parlez pour nous au syndic.

LE CURE

Ce n'est que mon habit sacerdotal Madame et justement il indique assez que les affaires temporelles ne sont pas de ma compétence. Cependant, et pour apaiser les esprits, je veux bien transmettre votre requête à qui de droit.

Il jette un regard de côté à l'envoyé du gouvernement qui l'accompagne et tous deux pénètrent dans le bâtiment.

Intermède patoisant

Jean DARDIER

«AU BON VIN DE SAVOIE»

Cette version : «Au bon vin de Savoie» résulte de l'amalgame, très original et très heureux (réalisé par un auteur inconnu), de deux chansons, écrites en patois savoyard. L'une des poésies, écrite par Charles FERROUD (1854-1938) en patois de Saint Ombre intitulée : « La Shanson du Por Noé » (La chanson du Père Noé) en constitue les paroles. L'autre, de Joseph ROUSSEAU, « La chanson du marchand de vin de Maché » fournit le refrain.

Au bon vin de Savoie, est chanté sur l'air des «Allobroges».

Le groupe patoisant de « Mémoire et Patrimoine de Les Marches », a réalisé, avec l'aide de M. Louis TERREAUX Président de l'Académie de Savoie, sa transcription en patois des Marches et son écriture en graphie de Conflans. La traduction française, en face de chaque strophe patoise, permettra à tous de bien comprendre cette chanson.

U bon vin d'Savoué

Y'a preu lontè k'on a le vètre a tobla
Esseyin vè dè shanto na shanson !
Nè crèyé po kè d'vo kontè na fobla :
Cho vin d'eutin m'rè gai k'm'on kinson !
Alo z'éfan, la kinta fo-tou dirè ?
Dè sè bin tan kè d'si èbaracha !
Sè vo volié kè d'vo fagèssè rirè,
Alo rèpli, cho botolyon parcha ! (bis)

L'plu gran sè k'a paru chu la téra,
Ditè, z'éfan, sède-vo l'kint'y è ?
Tou sè Martin, l'bon seudor de guéra ?
Tou sè Fransoué, sè Piér', o sè José ?
I'ara tozhod' zhalou, kè k'on fachè:
Sè l'bon Dje voliévé m'n'avi,
Me, de métri a la première plasse
Le por Noé, cho k'a planto la vi ! (bis)

Au bon vin de Savoie.

Il y a assez longtemps qu'on est à table,
Essayons de chanter une chanson !
Ne croyez pas que je vais conter une fable ;
Ce vin de hautain me rend gai comme un pinson ;
Allez enfants, à qui faut-il dire ?
J'en sais tant que je suis embarrassé !
Si vous voulez que je vous fasse rire,
Allons remplir la bouteille percée ! (bis)

Le plus grand saint qui ait existé sur la terre,
Dites les enfants, savez-vous lequel est-ce ?
Est-ce Saint Martin, le bon soldat ?
Est-ce St François, St Pierre ou St Joseph ?
Il y aura toujours des jaloux, quoi qu'on fasse .
Si le bon Dieu voulait mon avis,
Moi, je mettrais à la première place,
Le père Noé, celui qui a planté la vigne ! (bis)

Refrain

Z'èfan chu me pontè
Veni don vè mè bosse
Ké son rèpli dè vin
Sè zwénéreu, s' fin
Kè riè kè di pèssò
L'éga vin t'a la bosha
Dè si, marshan dè vin (bis)

I dion k'Noé a b'to diè s'n Orche
To lo bétian kè sti mond'on koniè:
To sè kè voulè,kè nadiè,kè morshè
Tan k'a l'indrè kè la tèra fine!
Pour z'èfan,mè dè poui po i krèrè ;
E d'i è bin dè on zhor a l'ekoro :
'L'bon viu Noé,lwi k'omovè tan bèrè,
Ar'du léché nèyé l'filoxera « ! (bis)

D'omo le vin, mè dè si po n'ivrogne,
Dè bèvo pou,mé fo k'i saye bon !
Dou plè tara è on bocon d'épogne,
Sè mè suffi pè shanto na shanson !
Dzo n'tron polié, la dmèzhe, a l'ombra,
D'zhoie a le bolle avoué dou, trè -z-ami,
On bè on kou du bon vin dè Lè Morshe
E kan y è né,shokon s'è von dromí. (bis)

Alo zéfan, ma shanson è finèta :
Dète la voutr', aprè on trinkéra.
Pè botijé, i fo d'éga benèta,
Pè biè shanto,i fo vouédo l'tara!
Lo Savoior on l'gojé élastique:
Fo l'aroso pè li bayé dè voué !
Pè tarmino k'm'i fo mon kantik :
A n'tra santo, brove zhè dè Savoué ! (bis)

Chanson de CHARLES FERROUD (1854-1938)

NB : s'il y a des étrangers dans la société, on répète ainsi : "A v'tra santo, à to lo-z-otre avoué !" (bis)

Refrain

Enfants sur mes pontets,
Venez voir mes tonneaux,
Qui sont pleins de vin,
Si généreux, si fins,
Que rien que d'y penser,
L'eau vient à la bouche.
Je suis marchand de vin. (bis)

On dit que Noé a mis, dans son Arche,
Toutes les bêtes, que dans ce monde on connaît :
Tout ce qui vole, ce qui nage, ce qui marche,
Jusqu'à l'endroit où la terre finit !
Pauvres enfants, moi je ne puis y croire ;
Et j'ai bien dit un jour au curé :
« Le bon vieux Noé, lui qui aimait tant boire,
Il aurait dû laisser noyer le phylloxera » ! (bis)

J'aime le vin, mais je ne suis pas un ivrogne ;
Je bois peu, mais il faut qu'il soit bon :
Deux pots et un morceau de pogne,
Cela me suffit pour chanter une chanson !
Sous notre tonnelle, le dimanche, à l'ombre,
Je joue aux boules avec deux, trois amis :
On boit un coup du bon vin de Les Marches,
Et quand il fait nuit, chacun s'en va dormir ! (bis)

Allez, enfants, ma chanson est finie ;
Dites la vôtre, après, on trinquera.
Pour baptiser, il faut de l'eau bénite,
Pour bien chanter, il faut vider le pot !
Le Savoyard a la gorge élastique ;
Il faut l'arroser pour lui donner de la voix !
Pour terminer comme il faut mon cantique,
A notre santé, braves gens de Savoie ! (bis)

Les prénoms... Etat civil en France, en Savoie et aux Marches

Marie Odile LAURENT

En France depuis l'Antiquité à nos jours

Dans l'Antiquité, la dénomination des personnes varie selon les peuples.

A Rome, le système nominal se compose de plusieurs éléments : le prénom (*praenomen*) puis le nom (*nomen*) qui désigne la famille ou la lignée à laquelle se rattache la personne enfin le *cognomen* qui est la dénomination courante. En Grèce, le nom individuel était accompagné d'un patronyme marquant l'appartenance à un clan. Les prénoms gaulois, qui n'ont pas pratiquement survécu, étaient très proches du modèle grec. Les Germains avaient des noms simples, soit le plus souvent des noms composés de deux éléments qui sont à l'origine d'un très grand nombre de prénoms français. Après la conquête de la Gaule par les Romains, l'usage des noms de personnes latins se substitue aux noms celtiques. Les Francs qui occupent d'abord la Gaule du Nord puis, ne cessent d'étendre leur influence et vont imposer sous Clovis et ses fils leurs noms aux ancêtres des Français.

Au Moyen Age, on enregistre une vague de prénoms due au culte des saints ou d'évêques. Le christianisme avait d'abord fait table rase du système latin en ne reconnaissant qu'un nom de baptême : nom individuel que l'homme ou la femme recevait, soit à la naissance soit lors de sa conversion.

Dès l'an mil, pour éviter les quiproquos pour les porteurs d'un même patronyme (entre le XI^e et le XIV^e siècles), on voit des surnoms s'ajouter aux noms de baptême(...). Le concile de Trente (1545-1563) prescrit que les noms de baptême seront nécessairement choisis parmi les noms des saints.

En 1539, sous François 1er, l'ordonnance de Villers-Cotterets (qui par ailleurs impose l'usage de la langue d'oïl dans les documents administratifs) fixe les noms de familles dans toutes les possessions du roi de France et dans son article 51, fait obligation aux curés de chaque paroisse de tenir les registres d'état-civil.

En Flandre, dans l'Artois, en Alsace et en Franche-Comté, régions rattachées plus tardivement au royaume de France, il faudra attendre le XVII^e siècle (XVIII^e siècle pour la Lorraine). En 1598, l'Edit de Nantes charge les pasteurs huguenots de rédiger l'état-civil des protestants. Mais c'est sous Louis XVI par l'édit du 28 novembre 1787 que la rédaction sera faite par des officiers de justice. A la veille de la Révolution, l'enregistrement des naissances et des baptêmes est fait par les curés des paroisses (pour les catholiques) et par des juges royaux (pour les autres).

En septembre 1792, les textes officiels emploient pour la première fois le terme de « prénom » et non celui de « nom propre » ou « nom de baptême ». La loi du 29 floréal an II (18 mai 1794) attribue ce rôle aux officiers publics de l'état-civil. Les révolutionnaires (loi du 29 floréal an II) laissent toute liberté aux citoyens dans le choix des prénoms (des enfants s'appelèrent Citrouille, Romarin...) Une autre loi de la Convention, adoptée le 24 novembre 1793, instaure en effet le « calendrier républicain » : l'année comportait douze mois de trente jours, plus cinq jours supplémentaires (les sans-culottides) et tous les quatre ans, un jour de la Révolution.

L'Etat civil en Savoie

En Savoie, l'état-civil est particulier dû à l'histoire du département. Jusqu'en 1860, sauf pendant certaines années, la Savoie était sarde. Les curés et les autorités religieuses tenaient les registres selon le droit romain : le droit romain prescrivait à tous ceux qui étaient en mesure d'administrer les saints sacrements (baptêmes, mariages, extrême onction) de les consigner dans des registres réservés à cet usage. Les premières tentatives en Savoie remontent à 1501 mais elles restent isolées.

Le premier texte législatif tentant de réglementer l'état-civil en Savoie est français (ordonnance de Villers-Cotterets par François 1er en 1539) : la Savoie est sous domination française (1536-1539). Restaurée dans ses états en 1560 par Emmanuel Philibert : les curés, vicaires, secrétaires des maisons religieuses devaient inscrire les actes de baptêmes ainsi que les sépultures. Ils devaient prendre note précisément des date et heure de naissances et de décès, et des noms et surnoms des individus. En 1561, un nouvel édit (après le Concile de Trente) : la réalisation des registres fut confiée aux secrétaires des tribunaux. En 1723 et 1730, deux nouveaux règlements réitérèrent l'édit de 1650, ajoutant que les actes doivent désormais contenir les noms et surnoms des parents. En 1773, les prêtres doivent remettre aux greffes des tribunaux un extrait conforme.

En 1792, la Savoie est une nouvelle fois annexée à la France. L'enregistrement de l'état-civil est confié à un officier public, nommé par le Conseil de la Commune et choisi parmi ses membres. Pendant la restauration sarde (1814-1860), les curés vont retrouver leur fonction d'officiers d'état-civil à partir du 1er janvier 1816. Charles Albert (couronné en 1830) mit en chantier un code civil : les registres seraient tenus en trois exemplaires (dont deux originaux) : un pour les curés, l'autre pour les greffes et une copie pour les chancelleries (en français ou en italien). Ils allaient être imprimés. Le nouveau

code civil parut en 1837. La loi communale de 1848 réorganise l'administration des communes et la tenue des registres de l'état-civil est confiée aux syndics.

L'enregistrement de l'état-civil ne fut plus modifié jusqu'en 1860.

L'Etat civil de Les Marches

L'enregistrement des actes de baptêmes, mariages et décès débute en 1687 et se poursuit d'année en année. Les prénoms ne changent guère jusqu'au XIX^e siècle : parfois deux prénoms accolés (pour identifier deux ou trois individus ayant le même prénom) : exemple Jean, Jean François, Jean Baptiste ou Marie, Marie Françoise, Marie Jeanne, Marie Louise...

Souvent, de père en fils, nous trouvons le même prénom (exemple Jean fils de Jean, lui-même fils de Jean).

Il est aujourd'hui des personnes portant le même nom et prénom que leurs ancêtres.

Nous trouvons des prénoms comme : Péronne, Maurize, Jeanneton pour des filles ou Joanny, Bonaventure, Bon pour les garçons.

Certains noms de famille évoluent. L'orthographe varie avant qu'elle ne soit fixée (déclaration orale, un peu de patois) : PERCEVOZ, PARCEVAL : PERCEVAL

SANDRE : CENDRE

PEGAS, PEGAT, PEIGAT : PEGAZ

TEPPE, THEPAS : TEPPAZ

ARBE, ARBEYT : ARBET

COMBE, COMBAS : COMBAZ

CARLOZ, CARLES : CARLE

Puis est attribué un surnom pour différencier les familles ou les individus :

GIRARD dit REYDET

MARTIN dit CALLAND

ANDRE dit BEAUMONT

LACROIX dit TAILLEUR

PERRIER dit MIOZ

RUBAUD dit BRESSOU.

Sources : état-civil de Les Marches
Archives Départementales de la Savoie (dossier "Etat-civil")
Revue "le guide pratique des Prénoms"

Découvertes archéologiques aux Marches en 2010

Nadezhda SLAVOVA

En 2010, après un an d'interruption, les recherches sur le site gallo-romain identifié depuis peu dans le secteur Sud-est de la commune de Les Marches ont repris leur cours. Cette initiative, entreprise dans le cadre réglementaire d'une fouille programmée (avec l'autorisation des services compétents), n'a été possible que grâce aux efforts communs des bénévoles du groupe Archéologie. L'accueil chaleureux du propriétaire du terrain et sa famille fut le meilleur des soutiens qu'une équipe de fouilleurs pouvait recevoir.

La campagne de fouilles de 2010 consistait à élargir le sondage 2 ouvert en 2008. Il a été procédé au décapage d'une surface de 2 m x 5,40 m, soit une superficie d'un peu plus de 10 m².

Il a été constaté que sur tout le secteur les labours ont perturbé sensiblement les niveaux archéologiques et que ce remaniement du sol se poursuit jusqu'à environ 35 cm de profondeur (traces du passage de la charrue bien visibles dans les décapages successifs).

Néanmoins, c'est dans cette couche perturbée qu'ont été trouvés un objet en bronze que l'on pense être une bouterolle de fourreau d'épée, une pièce de monnaie romaine en cuivre, très oxydée, du matériel céramique, quelques fragments d'objets domestiques – pierres à aiguiser, lame de couteau, meule rotative en pierre de lave.

A 40 cm sous le niveau du sol actuel, on a pu poursuivre le dégagement du mur repéré dans le sondage 2. La longueur du tronçon étudié cette année est de 2,70 m. Il est orienté Nord-Sud et coupe la zone fouillée en deux parties inégales.

Le tronçon de mur dégagé n'est guère conservé en élévation. Il ne s'agit en effet que de la fondation du mur dont la largeur est de 40 à 44 cm. Dans sa composition entrent des pierres non taillées de dimensions variables, de rares fragments de tuiles et des fragments de meule rotative en remploi. D'aspect plutôt soigné, cette première assise de

pierres est implantée dans un sol marneux dans lequel on reconnaît les marnes jaunes du glissement du Mont Granier.

Comme on l'avait pressenti lors des travaux de sondage en 2008, le terrain à l'Ouest du mur est fortement perturbé par une perforation récente qui occupe presque toute la surface. Seuls quelques lambeaux de couches sont préservés par ci-par là (exemple : couche de tuiles écrasées à même le sol).

Toujours à l'Ouest du mur, au côté opposé de son retour d'angle, on a pu observer le départ d'un canal de drainage. Celui-ci, à cause des remaniements du terrain, n'est malheureusement conservé que sur 80 cm de long. Il a été constaté par la suite qu'il s'agit plus précisément des vestiges d'un caniveau étroit (avec pierres plates servant de couverture) qui se poursuit de l'autre côté du mur en passant sous celui-ci. On est tenté d'interpréter ce caniveau comme étant un aménagement antérieur au mur.



Vue sur le secteur Est de la fouille et sur les vestiges dégagés

dans la partie Est de la fouille (que l'on pense être l'intérieur du bâtiment, mais on attend toujours une preuve indubitable) le niveau d'occupation a été entièrement arasé. Sous ce dernier, il a probablement existé un système de drainage, à peine perceptible sous forme de pierres ou galets disparates encore en place.

En revanche, on a pu fouiller un niveau – témoin de la phase de disparition du bâtiment (destruction/démolition, plus la récupération des matériaux) – qui recouvrait l'arase du mur et toute la partie Est de la fouille. Il est constitué d'éléments de construction et de couverture : moellons, galets, tuiles, morceaux de mortier blanc et de mortier de tuileaux. La couche formée par ces matériaux a une épaisseur de 35 cm environ.

Enfin, un aménagement composé de trois couches superposées (du sommet à la base : gravillons, galets centimétriques et tuiles posées à plat) et avec des bords sensiblement arrondis, a été localisé dans l'angle Nord-est de la fouille. Il se poursuit au-delà des limites de l'espace fouillé et n'a pu être étudié que partiellement. Sa fonction demeure pour l'instant indéterminée.

Tous les vestiges précités que l'on attribue à la période gallo-romaine (sans qu'on puisse toutefois

se prononcer sur leur contemporanéité) semblent se reposer sur une couche de préparation du terrain. Il s'agit, de toute évidence, du sol naturel marneux avec addition volontaire de galets et autres matériaux. Cette couche est d'ailleurs assez riche en matériel céramique et a également livré deux pesons en terre cuite provenant d'un métier à tisser vertical.

Le petit mobilier archéologique, à savoir les tessons de vaisselle céramique, les fragments de meule domestique, la lame de couteau, les poids de tisserand, laissent penser que le bâtiment fouillé est un habitat rural « en dur » dont au moins deux activités domestiques sont attestées : la préparation culinaire et le tissage.

Quant aux marnes jaunes qui forment ici le substrat naturel, elles ont été explorées par sondage allant jusqu'à 1 mètre de profondeur. La couche marneuse présente les caractéristiques des terrains du Mont Granier qui ont glissés jusqu'à la plaine, comme on le sait à partir des études de géologues et d'historiens. Mais à quelle période justement et à combien de reprises ? Pas en 1248 sur ce site puisqu'elles se retrouvent « piégées » sous des niveaux gallo-romains. Parallèlement à l'étude des vestiges archéologiques, l'énigme du glissement du Mont Granier attend à être résolue ...

Nadezhda Slavova, responsable du groupe de fouilleurs bénévoles, remercie vivement tous ceux qui ont consacré leurs week-ends de juin et de juillet aux travaux sur le chantier archéologique. Un grand merci à Gilles N. et à Claude J. pour leur présence assidue, ainsi qu'au propriétaire des lieux qui a toujours exprimé son profond intérêt pour l'histoire et sa sensibilité à l'égard des vestiges archéologiques à préserver.

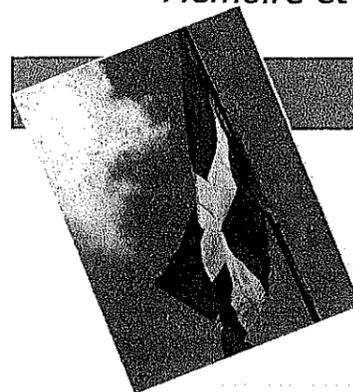
Les recherches reprendront en été 2011 avec comme objectif la fouille partielle du bâtiment déjà en cours d'étude et des sondages dans les alentours. Vous souhaitez faire de l'archéologie aux Marches et désirez apprendre plus sur les habitants gallo-romains qui nous ont précédé il y a 2000 ans ? Rejoignez notre association et notre groupe d'Archéologie et vous serez au cœur de découvertes passionnantes.

Note de dernière minute : Fin octobre, il a été tourné un petit documentaire sur le chantier archéologique, les fouilleurs, les techniques de fouille, les questionnements et les découvertes de notre groupe d'Archéologie. Documentaire d'une dizaine de minutes à visionner prochainement.

Actualités

Commémoration du 150^{ème} anniversaire du rattachement de la Savoie à la France

Deux jours pour commémorer cet événement, le samedi 10 avril avec : exposition sur les Marches en 1860, conférences sur "Les Marches, frontière de Savoie", et "les circonstances du rattachement" avec la participation de Bruno Berthier professeur de droit constitutionnel à l'Université de Savoie, et neuf acteurs principaux de la votation aux Marches qui avaient allègrement franchit 150 ans pour nous faire revivre ce moment avec un peu d'humour.



Le lendemain, dimanche 11 avril, ce n'est pas moins de 152 personnes qui se sont rendues à Saint-André pour la visite des bornes sardes. Le long cortège suivait attentivement les informations données par Ghislain Garlatti et André Combaz, tous, curieux de découvrir ou redécouvrir les traces qui témoignent de l'histoire du territoire.

Actualités

Forum des associations



Marie Odile Laurent, Noëlle Merlet, Nicole Lombard

Notre participation au forum des associations a vu nous rejoindre quelques adhérents de plus.

Nous rappelons qu'à chacune de nos manifestations sont proposés les fascicules "Quelques pas dans le bourg" (prix libre), condensé historique sur le village place forte et "Aux Abymes, autour des lacs" au prix de 5 € : les "Abymes" des Marches façonnés par l'éboulement du Mont Granier.

Aux Abymes, autour des lacs...

Quelques pas dans le Bourg de Les Marches

Association Mémoire et Patrimoine de Les Marches

Septembre 2010

ASSOCIATION MÉMOIRE ET PATRIMOINE DE LES MARCHES



2008 édition 2009 à 50 exemplaires

Les journées du patrimoine

A l'occasion des journées du patrimoine une visite du bourg s'imposait, une quinzaine de personnes s'était rassemblée à cette occasion, sous la pluie. Le lendemain se déroula une promenade au lac noir et sur ses alentours.



Ghislain Garlatti guide de la visite



Marie Odile Laurent au 4^{ème} forum de généalogie au Manège

Lors des journées du Patrimoine, les 18 et 19 septembre 2010, le groupe de généalogie de l'association a participé au 4^{ème} Forum Rhône-Alpes de Généalogie et Histoire au Manège-Centre des Congrès à Chambéry. Quel plaisir de partager ce moment convivial autour de la généalogie ! C'était aussi pour nous

l'occasion de faire connaître notre association « Mémoire et Patrimoine de Les Marches » et aussi notre village. Nous avons eu le plaisir de rencontrer beaucoup de personnes et pris des contacts avec les autres associations généalogiques.

Actualités

NOUVEAU!

Le groupe "Nature" est né !

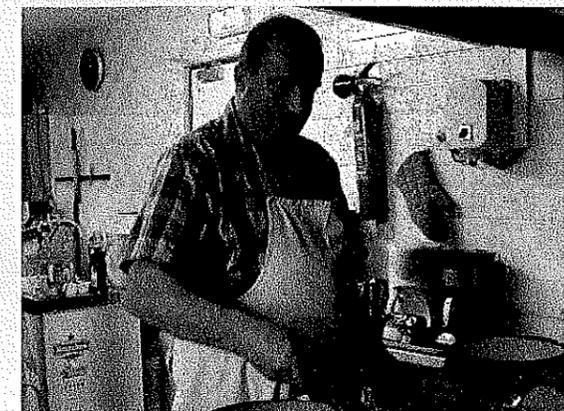
Début novembre, le groupe "Nature" nouvellement constitué, organisait une première sortie en plein air. La curiosité investigatrice des participants, donnait à Roland Floret habitant de la commune, botaniste autodidacte, l'occasion de faire partager sa passion et d'apporter des réponses sur la flore et les champignons de la forêt des Marches. Suite à cette première expérience, d'autres sorties thématiques seront programmées par l'association, dans le courant de l'année prochaine sur la commune.



Roland Floret en pleine explication

Repas convivial du groupe "Patois"

Tous les 3^{ème} vendredi du mois le groupe de patoisants se réunit pour faire revivre une langue morte. Comme tout patois, le patois franco-provençal n'avait pas de forme écrite ; de plus il variait de village en village, ainsi adhérents intéressés tentent de constituer un lexique, de retrouver des racines, d'évoquer le passé ; pour compléter ces initiatives, samedi 13 novembre adhérents et famille se sont réunis autour d'un repas composé de beugnottes à l'auberge de l'Ours à la Plagne au Granier, retrouvant ainsi les veillées paysanne d'autrefois ; convivialité, rires, accordéon et chansons étaient au rendez-vous.

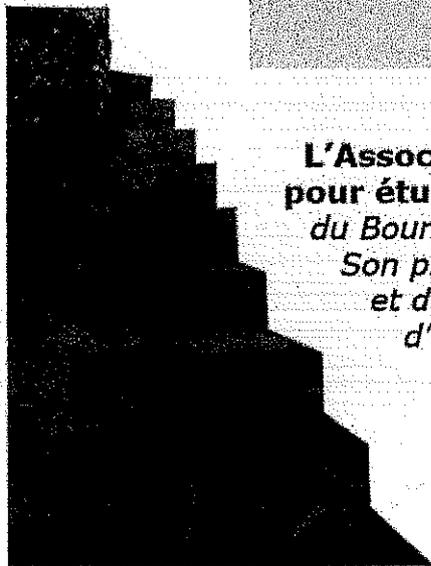


Le cuisinier à la friteuse



Les patoisants à table

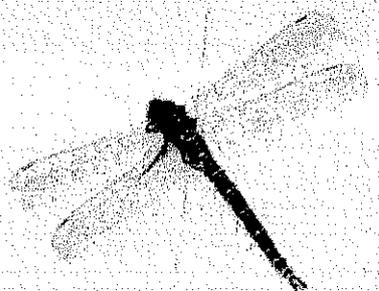
ASSOCIATION MÉMOIRE ET
PATRIMOINE DE LES MARCHES



L'Association vient de créer un groupe de travail pour étudier le Bourg. Les habitants et les amoureux du Bourg sont chaleureusement invités à y participer. Son premier objectif est l'Etude des caves du Bourg et de la Rue Basse. Il s'agit d'en faire l'inventaire, d'en dresser les plans, en étudier l'architecture, les dater, et connaître leurs anciennes utilisations. Pour ce faire nous nous adresserons prochainement aux habitants et propriétaires afin qu'ils nous permettent de visiter leur sous-sol...

Le Château se prépare à de grand travaux

- Pour sauvegarder le maximum d'informations avant la destruction des annexes du Château, le groupe de travail lance un appel à témoignage concernant les bâtiments condamnés, ainsi qu'une campagne de photographie et de collecte d'anciennes prises de vue.



Un Groupe de travail sur le Patrimoine Naturel de notre commune
Rejoignez-nous pour découvrir les richesses de la faune et de la flore de Les Marches et connaître ses sites naturels privilégiés.

Contact

memoire.patrimoine@gmail.com
Ghislain GARLATTI 06 88 72 87 77